



FR

CONSEIL DE DIRECTION
100^{ème} session (B)
Rome, 22 - 24 septembre 2021

UNIDROIT 2021
C.D. (100) B.1 rév.
Original: anglais
septembre 2021

ORDRE DU JOUR ANNOTÉ

1. Adoption de l'ordre du jour annoté (C.D. (100) B.1 rév.)
2. Nomination du premier et du deuxième Vice-Présidents du Conseil de Direction (C.D. (100) B.1)
3. Rapports
 - a) Rapport annuel 2020 (C.D. (100) B.2)
 - b) Rapport de la Fondation d'UNIDROIT (C.D. (100) B.3)
4. Mise à jour et détermination de la portée de certains projets inscrits au Programme de travail 2020 - 2022:
 - a) Insolvabilité bancaire (C.D. (100) B.4)
 - b) Structure juridique des entreprises agricoles (C.D. (100) B.5)
5. Loi type sur l'affacturage (C.D. (100) B.6)
6. Loi type sur les récépissés d'entrepôt (C.D. (100) B.7)
7. Meilleures pratiques pour des procédures d'exécution efficaces (C.D. (100) B.8)
8. Actifs numériques et droit privé (C.D. (100) B.9)
9. Garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles:
 - a) Activités extraordinaires sur la Convention du Cap et le Protocole aéronautique (présentation orale)
 - b) État de mise en œuvre du Protocole ferroviaire de Luxembourg et du Protocole spatial (C.D. (100) B.10)
 - c) État de mise en œuvre du Protocole portant sur les questions spécifiques aux matériels d'équipement miniers, agricoles et de construction (Protocole MAC) (C.D. (100) B.11)
 - d) Candidature d'UNIDROIT aux fonctions d'Autorité de surveillance du Registre international établi en vertu du Protocole MAC (C.D. (100) B.12)

10. Principes relatifs aux contrats de réassurance (C.D. (100) B.13)
 11. Mise à jour sur la publication du Guide juridique sur les contrats d'investissement en terres agricoles (Guide CITA) (C.D. (100) B.14) (restreint aux seuls membres du Conseil de Direction)
 12. Protection internationale des biens culturels (C.D. (100) B.15)
 13. Les instruments d'UNIDROIT et la pandémie du COVID-19 (C.D. (100) B.16)
 14. Promotion des instruments d'UNIDROIT (C.D. (100) B.17)
 15. Bibliothèque d'UNIDROIT et activités de recherche (C.D. (100) B.18)
 16. Ressources et politique d'information d'UNIDROIT (C.D. (100) B.19)
 17. Proposition par le Secrétaire Général d'une nouvelle procédure de nomination des Correspondants (2022 - 2025) (C.D. (100) B.20)
 18. Politique relative aux lanceurs d'alerte et aux représailles (C.D. (100) B.21)
 19. Académie d'UNIDROIT (C.D. (100) B.22)
 20. Nouveau site Internet d'UNIDROIT (C.D. (100) B.23)
 21. Date et lieu de la 101^{ème} session du Conseil de Direction
 22. Événement de clôture – le vendredi 24 septembre
- Lancement du Guide des meilleures pratiques pour les registres de garanties électroniques
- Lancement du Guide juridique sur les contrats d'investissement en terres agricoles (Guide CITA)

ANNOTATIONS

1. La 100^{ème} session du Conseil de Direction se tiendra au siège d'UNIDROIT, avec la possibilité de participer par vidéoconférence, du 22 au 24 septembre 2021. Afin de permettre la participation du plus grand nombre et compte tenu des fuseaux horaires, la réunion se tiendra de 11h à 17h CEST.

2. À l'occasion du 100^{ème} anniversaire du Conseil de Direction, une série d'événements et une conférence de célébration seront organisés pour les seuls membres du Conseil de Direction du 25 au 27 septembre 2021.

Point n° 2 – Nomination du premier et du deuxième Vice-Présidents du Conseil de Direction

3. Lors de ses sessions annuelles depuis 1977, le Conseil de Direction a élu un premier et un second Vice-Président qui, conformément à l'article 11 du Règlement de l'Institut, resteront en fonction jusqu'à la session ordinaire suivante, convoquée une fois par an. Actuellement, le poste de premier Vice-Président est occupé par le doyen du Conseil et celui de deuxième Vice-Président par un des membres les plus anciens du Conseil, ce dernier sur la base du critère de rotation en vigueur depuis 1994.

Point n° 16 – Date et lieu de la 101^{ème} session du Conseil de Direction

4. Le Conseil de Direction pourrait envisager de tenir sa 101^{ème} session en mai 2022.